

COMPTE RENDU SUCCINCT

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MAI 2011

Le quatre avril deux mille onze, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de LA SALVETAT ST-GILLES, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Philippe DAUVEL, Maire.

Date de la convocation : 26 avril 2011.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs DAUVEL - CHAGNIOT - VACHER - BISSO - CARIVEN - EMERAS - FALIERES - MERILLOU - PATTI - NOEL - PETIT - COULOUMIERS - PRADEL - ASSAL - ROUBENNE - MEYER - LUMEAU - BERGOUGNIOU - ARDERIU -- CESSSES

Absents :

Mmes et M. BRAUD - LASCROUX - BROCHADO - MAUSSERVEY - RAFFIER - MULKAY - RIOU - ANDRAU - FANTOVA

Procurations :

Monsieur BRAUD donne procuration à Monsieur CHAGNIOT
Madame BROCHADO donne procuration à Madame PATTI
Monsieur MULKAY donne procuration à Monsieur EMERAS
Madame RIOU donne procuration à Madame FALIERES
Madame ANDRAU donne procuration à Monsieur ARDERIU
Monsieur FANTOVA donne procuration à Monsieur CESSSES

Nombre de conseillers :

En exercice : -- 29

Présents ----- 20

Votants ----- 26

Procurations - 6

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint, il ouvre la séance à 18 heures 30

Monsieur le Maire propose que Madame FALIERES soit la secrétaire de séance.

1. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE SEANCE DU 4 AVRIL 2011

POUR 22

ABSTENTIONS 0

CONTRE..... 4 (M.LUMEAU-M. BERGOUGNIOU-M.ARDIERIU-MME ANDRAU)

2. DECISIONS MUNICIPALES

Monsieur le Maire rappelle qu'en application des délibérations du 28 mars 2008 et du 23 juin 2008 (art 2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales), il a été amené à prendre un certain nombre de décisions concernant les éléments suivants :

2011-13 du 18 mars :

Acte d'engagement avec la Société Menuiserie Gersoise, dont le siège social est situé au lieudit « Lalanne Arqué – 32 140 MASSEUBE, et représentée par son PDG Monsieur Hervé Olivier, pour la mise en place de menuiseries à la Sacristie de l'église.

Lot n°1 : fourniture et mise en place de 3 châssis aluminium

Montant HT 3 507 € soit 4 194,37 € TTC

Lot n°2 : fourniture et mise en place d'une porte en bois massif

Montant HT 2 855 € soit 3 414,58 € TTC

2011-14 du 29 mars :

Préemption de la parcelle AM 813 située 42 avenue des Pyrénées.

2011-15 du 4 avril :

Acte d'engagement avec la Société STRIBAY TP, dont le siège social est situé route de Simorre, BP 2 – 32 450 SARAMON, et représentée par son directeur général, Monsieur Thierry Stribick, pour le lot n°1 du marché de création de réseaux d'assainissement pluvial pour la future Unité Centrale de Production.

Lot n°1 : Assainissement pluvial

Montant HT 11 715,50 € soit 14 011,74 € TTC

2011-16 du 4 avril :

Acte d'engagement avec la Société CISE TP, dont le siège social est situé 1 chemin de l'Oustalet – 46 800 MONTCUQ, et représentée par son directeur, Monsieur Daniel Bary, pour le lot n°2 du marché de création de réseaux d'adduction d'eau potable pour la future Unité Centrale de Production.

Lot n°2 : Adduction d'eau potable

Montant HT 7 425 € soit 8 880,30 € TTC

2011-17 du 1^{er} avril :

Avenant au contrat n°231-16332 passé EDF pour la fourniture d'électricité du gymnase sis avenue de Gascogne afin de réaliser un gain annuel de 401 €.

2011-18 du 4 avril :

Conventions d'occupation de l'espace emploi en vue d'assurer l'accueil des demandeurs d'emploi avec :

-L'Association UCJG - Robert MONNIER, représentée par Monsieur Patrick HEBRARD, président, dont le siège social se situe 92, route d'Espagne 31100 Toulouse.

-L'YMCA – Centre de Formation, représenté par Monsieur Bruno VIEILLEVILLE, directeur du Pôle Social, dont le siège social se situe 1, allée de la Pradine à Colomiers.

-L'ORT de Colomiers, Centre de Formation Professionnelle pour adultes, représenté par Monsieur Bernard LAYANI, responsable de formation dont le siège social est situé 14 rue Etienne Collongues 31 770 Colomiers.

-L'Association « Entraide Partage Travail », association intermédiaire d'aide à l'emploi agréée par la Préfecture et Pôle Emploi, représentée par Monsieur Jean TOUZEAU dont le siège social est situé 11, rue Principale à Pibrac et ayant pour objet la mise en place et le développement d'un service de proximité aux demandeurs d'emploi de la Salvétat St-Gilles.

-Le Centre de Formation « Cépière Formations », représenté Madame MANAC'H, directrice, dont le siège social est situé 28, rue de l'Aiguette – 31100 Toulouse.

-La Société Conseils Logiques Accompagnement Formation (CLAF), représentée Monsieur Arnaud BERTRAND, directeur dont le siège social est situé 5 boulevard de la Méditerranée -31400 Toulouse.

Ces conventions fixent les modalités de mises à disposition de bureaux à l'intérieur de l'espace Emploi situé avenue du château d'eau.

2011-19 du 4 avril :

Avenant au marché n°P.S.09.024 pour l'édition de 200 exemplaires supplémentaires du bulletin municipal « Salvétat Infos » soit pour 3200 exemplaires comme suit :

- Pour 5 numéros - 12 pages : prix 2 329 € HT au lieu de 2 252 € HT (soit 77 € en sus par numéro)
- Pour 1 numéro - 16 pages : prix 2 747 € HT au lieu de 2 660 € HT (soit 87 € en sus par numéro)
- Pour 1 numéro – Spécial : prix 710 € HT au lieu de 691 € HT (soit 19 € en sus par numéro)

Cet avenant fixe les nouvelles conditions tarifaires, et prendra effet à compter 1^{er} mai 2011.

Le montant de la plus value est de 491 € HT. Le montant du marché passe de 14 611 € HT à 15 102 € HT soit 18 062,00 TTC.

2011-20 du 7 avril :

Acte d'engagement avec la Société AGORA VITA, dont le siège social est situé 1 rue Paul Mesplé – 31 100 Toulouse, et représentée par son Directeur, Monsieur Fabien Taillandier, pour procéder au remplacement du serveur informatique.

Montant HT 7 893,13 € soit 9 441,38 € TTC

2011-21 du 7 avril :

Acte d'engagement avec la Société SAS LHERM TP MP, dont le siège social est situé Chemin Dubac – BP 10060 – 31 270 Cugnaux, et représentée par Monsieur Philippe Caekaert, pour réaliser les travaux nécessaires à la réfection du trottoir et du parking de la mairie, avenue des Pyrénées.

Montant HT 11 552,20 € soit 13 816,43 € TTC

2011-22 du 18 avril

Acte d'engagement avec la Société CLEANOR, dont le siège social est situé 3 impasse du Pradié, 31 270 VILLENEUVE TOLOSANE, et représentée par Madame Sandrine GUYONNET pour l'entretien et le nettoyage du complexe sportif et du centre de loisirs :

- Lot n°1 : Entretien et nettoyage du complexe sportif

Montant 1 250 € HT/mois soit 15 000 € HT par an

- Lot n°2 : Entretien et nettoyage du centre de loisirs.

Montant : 1 435 € HT/mois soit 17 220 € HT par an

2011-23 du 18 avril

Acte d'engagement avec la Société DECIBEL FRANCE, dont le siège social est situé 586 Avenue des Chasséens – ZI Avon, 13 200 GARDANNE, et représentée par Monsieur Patrick REBATET, Président Directeur Général, afin de réaliser les travaux nécessaires à l'amélioration de l'acoustique de l'Ecole Maternelle Les Petits Lutins.

Montant 7 900 € HT soit 9 448,40 € TTC

Le Conseil Municipal prend acte des décisions.

3. REVISION PLAN DEPLACEMENT URBAIN

Monsieur le Maire présente le nouveau projet de révision du PDU afin d'arrêter le projet et d'engager une nouvelle procédure de consultation des personnes publiques associées, puis d'enquête publique.

En application de l'article 28-2 de la Loi d'Orientation des Transports Intérieurs, modifié par l'article 14 de la Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Energie, le projet de révision du PDU doit être arrêté puis soumis pour avis, sous un délai de trois mois, aux Conseils Municipaux, Généraux, Régionaux concernés ainsi qu'aux Préfet.

POUR 26

ABSTENTIONS 0

CONTRE..... 0

4. JURY D'ASSISES

Conformément à la loi du 28/07/78 portant réforme de la procédure pénale sur le jury d'assises et du code de procédure pénale, Monsieur le Maire indique qu'il convient de procéder au tirage au sort de 15 jurés, à partir des listes électorales, en vue de former le jury d'assises 2012. Ces personnes devront être âgées au moins de 23 ans au 1er janvier de l'année où il doivent siéger, ce qui exclut les électeurs nés à compter du 1er janvier 1989, et adresser la liste des noms tirés avant le 15 juillet 2011 au secrétariat greffier à la Cour d'Appel de Toulouse.

Monsieur le Maire propose procéder au tirage au sort de 15 jurés :

Monsieur LUMEAU, doyen de l'assemblée délibérante, tire la ligne et Mademoiselle Cécile Meyer, benjamine tire le numéro de page :

N ° ELECTEUR	NOM-PRENOM	ADRESSE
832	CANAUX Solange	7 impasse des Mésanges
1015	CHASTANET Paulette	2 impasse des Mésanges
2698	LUC Vanessa	3 impasse du Lot
426	BERGOUNIOU Thierry	28 bis Avenue des Pyrénées
2473	LANGLET Pierre	40 rue de Peyresourde
4211	TENREIRA Emmanuelle	5 rue Antoine Saint Exupéry Apt n° 37
2325	JOSSE Roxane	12 rue du Tourmalet
2964	MEDINA Jean-Charles	2 rue des Catalpas
4037	SEGRETAIN Cédric	10 avenue de Provence
1026	CHAUSSONNET Martine	4 impasse du Viaur
3746	RICHEZ Paul	6 impasse des Hirondelles
3839	ROSELLI Béatrice	10 impasse des Pivoines
2001	GENTILE Daniel	15 rue de Puymorens
3151	MOSCARDINI Catherine	6 impasse des Cèdres
3582	POZZOBON Alain	5 impasse des Cerfs

5. ADMISSION DE NON VALEUR

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'à la demande de Monsieur le Trésorier de COLOMIERS-LEGUEVIN, il convient de délibérer afin d'admettre en non valeur des produits irrécouvrables.

Il s'agit de prescrire 4 titres de recettes :

- 1 titre émis en 2007, pour un montant de 1200 €, concernant une participation de raccordement à l'égout,
- 1 titre émis en 2009, pour un montant de 50 €, concernant le service de restauration scolaire,
- 2 titres émis en 2010, pour un montant de 393,83 €, concernant le service de restauration scolaire.

Soit un montant total à mettre en admission non valeur de 1 643,83 €

POUR 26

ABSTENTIONS 0

CONTRE..... 0

6. DEMANDES AIDES FINANCIERES CONSEIL GENERAL

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de l'autoriser à demander une aide financière la plus élevée possible au Conseil Général, pour les dossiers suivants :

6-1 Acquisition d'un serveur informatique

Montant : 7 894,13 € HT soit 9 441,38 € TTC

POUR26

ABSTENTIONS0

CONTRE.....0

6-2 Acquisition d'un véhicule aménagé isotherme pour la restauration scolaire

Montant : 37 951,51€ HT soit 45 328,66 € TTC

POUR26

ABSTENTIONS0

CONTRE.....0

6-3 Acquisition d'un four à air pulsé pour la restauration scolaire

Montant des travaux : 5 083,61 € HT soit 6 080 € TTC

POUR26

ABSTENTIONS0

CONTRE.....0

6-4 Réfection du trottoir et du parking mairie

Montant des travaux 11 552,20 € HT soit 13 816,43 € TTC

POUR26

ABSTENTIONS0

CONTRE.....0

6-5 Création de réseaux d'assainissement pluvial et d'adduction d'eau potable pour la future Unité Centrale de Production.

Lot n°1 : Assainissement pluvial

Montant : 11 715,50 € HT soit 14 011,74 TTC

Lot n°2 : Adduction d'eau potable

Montant : 7 425 € HT soit 8 880,30 € TTC

POUR26

ABSTENTIONS0

CONTRE.....0

6-6 Urbanisation des rues de Taure et Mailhes (trottoir+piste)

Part communale : 89 803,5 HT soit 107 405,03TTC

POUR26

ABSTENTIONS0

CONTRE.....0

7. SDEHG - RENOVATION FEUX TRICOLORES

RENOVATION ECLAIRAGE-FEUX TRICOLORES Av de GASCOGNE/CATALPAS

Monsieur le Maire présente l'avant-projet sommaire réalisé à notre demande par le SDEHG a de l'opération de la rénovation du carrefour à feux tricolores situé avenue de Gascogne et Impasse des Catalpas.

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la commune se calculerait comme suit :

TVA éligible au FCTVA -----	2 037 €
Part gérée par le Syndicat -----	5 500 €
Part restant à la charge de la commune (estimation) -----	6 169 €
TOTAL-----	13 706 €

Avant d'aller plus loin dans les études de ce projet, le SDEHG nous demande de nous engager sur la participation financière de la commune.

POUR :26

CONTRE :0

ABSTENTIONS :0

8. UNITE CENTRALE DE PRODUCTION – LOT N°12

Dans le cadre du marché à procédure adaptée n°T11 005, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal vous demande de m'autoriser à signer l'acte d'engagement pour le lot n°12 avec la Société Mielnik, représentée par son gérant Monsieur Jean-Philippe Mielnik, dont le siège social est situé 2 Ter Claude Bourgelat – Zone Industrielle de Ranteil – 81000 ALBI, pour les travaux de revêtements de sols, carrelages, faïences de l'Unité Centrale de Production et de salles de restauration.

Lot n°12 : Revêtements de sols, carrelages, faïences de l'UCP

Montant des travaux : 73 000 € HT soit 87 308 € TTC

POUR :26

CONTRE :0

ABSTENTIONS :0

Fin du Conseil à 20 h 30